



## PARLEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

### CONVOCATION DE COMMISSION

**Mercredi 1<sup>er</sup> juin 2022 de de 8h30 à 14h00**

*(un petit déjeuner et une collation seront servies)*

**(Palais du Parlement bruxellois – Hémicycle)**

### COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ÉNERGIE

CHARGÉE DE LA CONSERVATION DE LA NATURE, DU BIEN-ÊTRE ANIMAL, DE LA PROPRIÉTÉ, DE LA POLITIQUE DE L'EAU ET DU PORT DE BRUXELLES

#### Ordre du jour :

- Proposition d'ordonnance (de M. Dominiek LOOTENS-STAELE) modifiant la loi du 14 août 1986 relative à la protection et au bien-être des animaux et la loi du 5 septembre 1952 relative à l'expertise et au commerce des viandes, visant à interdire les abattages rituels sans étourdissement, [n°A-10/1, S.O. 2019](#).

Proposition d'ordonnance (de Mme Cielte VAN ACHTER, Mathias VANDEN BORRE et Gilles VERSTRAETEN) modifiant la loi du 14 août 1986 relative à la protection et au bien-être des animaux, en ce qui concerne les méthodes autorisées pour l'abattage des animaux, [n°A-345/1, 2020-2021](#).

Proposition d'ordonnance (de M. Jonathan de PATOUL, Mmes Lotte STOOPS, Carla DEJONGHE et Ariane de LOBKOWICZ) modifiant la loi du 14 août 1986 relative à la protection et au bien-être des animaux, [n°A-444/1, 2021-2022](#).

#### Rapporteuses : Mmes Aurélie CZEKALSKI et Marie NAGY

- Audition :
  - M. Jean-Michel Guerit, neurologue.
  - Échange de vues.
- Audition :
  - M. Piet Vanthemsche, auteur du rapport sur le dialogue avec les communautés religieuses en vue d'une amélioration significative du bien-être animal lors de la pratique des abattages rituels et la transition vers une interdiction générale de l'abattage sans étourdissement.
  - Échange de vues.
- Audition :
  - Gaïa (M. Michel Vandenbosch).
  - Échange de vues.
- Audition :
  - Collectif citoyen pour la liberté de culte (M. Alexis Deswaef).
  - Échange de vues.



- Ordre des travaux (à huis clos, conformément à l'art. 33.1.b) du Règlement):

**Composition de la commission:**

**Président : M. Tristan ROBERTI.**

Vice-présidents: M. Youssef HANDICHI, Mme Cieltje VAN ACHTER, M. Martin CASIER.

**Membres effectifs:**

PS : M. Martin Casier, Mmes Isabelle Emmery, Véronique Jamoulle.  
Ecolo : Mme Ingrid Parmentier, M. Tristan Roberti.  
MR : Mmes Aurélie Czekalski, Viviane Teitelbaum.  
DéFI : M. Jonathan de Patoul, Mme Marie Nagy.  
PTB : MM. Bruno Bauwens, Youssef Handichi.  
Les Engagés : Mme Gladys Kazadi.  
Groen : Mme Lotte Stoops.  
N-VA : Mme Cieltje Van Achter.  
Open Vld : Mme Hilde Sabbe (one.brussels-Vooruit).

**Membres suppléants:**

PS : Mme Leila Agic, MM. Hasan Koyuncu, Julien Uyttendaele.  
Ecolo : Mme Isabelle Pauthier, MM. Kalvin Soiresse Njall, Hicham Talhi.  
MR : MM. Geoffroy Coomans de Brachène, Gaëtan Van Goidsenhoven, Mme Françoise Schepmans.  
DéFI : Mme Ariane de Lobkowicz, MM. Sadik Köksal, Marc Loewenstein.  
PTB : Mmes Françoise De Smedt, Elisa Groppi, M. Luc Vancauwenberge.  
Les Engagés : M. Christophe De Beukelaer, Mme Céline Fremault.  
Groen : MM. Juan Benjumea Moreno, Arnaud Verstraete.  
N-VA : MM. Gilles Verstraeten, Mathias Vanden Borre.  
Open Vld : M. Fouad Ahidar (one.brussels- Vooruit), Mme Els Rochette (one.brussels- Vooruit).

**Secrétaire de commission:**

M. Ludwik Kurzeja ☎ 02-549.64.19 ✉ lkurzeja@parlement.brussels